

Notice descriptive	
Titre	Circulaire DE/SDGE/BLPE/DB 105/286 du 2 février 2000 relative aux conditions de recours à des laboratoires agréés pour certains types d'analyses des eaux et des sédiments conformément à l'article 1er de l'arrêté du 12 novembre 1998 : complément d'information (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	ATEE0090080C
Ministère	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Thématique de document	Eau
Type de document	Circulaire
Date de signature	02-02-2000
Date de publication	20-04-2000
Document	A0040006.pdf